

Le saviez-vous

Sont présents sur la commune de Montigné les lieux-dits 3 journaux et 5 journaux.

A quoi peuvent correspondre ces toponymes ?

A des anciens lieux de rencontres, au métier des premiers propriétaires (facteurs, imprimeurs...)?

Le saviez-vous ?

Cette dénomination provient du temps où les mesures agraires correspondaient aux surfaces qu'un homme pouvait travailler en un jour.

Ainsi existent des mesures pour les surfaces travaillées par la traction animale : le journal, correspondant à la surface travaillée par un attelage de deux ou trois chevaux en une journée, ou en deux jours par des bœufs.



Le journal est attribué aux terres labourables.

A distinguer de « l'hommée » ou « bêchée » pour une surface de terre travaillée en une journée par un homme. **L'hommée est attribuée aux prairies, vergers et vignes.** Dans l'ouest on entend toujours parler d'hommée de bêcheur pour les jardins et d'hommée de faucheur pour les prairies.

Selon les régions, ces surfaces varient puisqu'elles dépendent non seulement du type de sol mais aussi de la force de l'attelage.

L'analyse de l'utilisation de ces mots dans la toponymie peut donc donner une indication quant à l'utilisation locale passée ou présente des terres.

A noter sur vos agendas à Montigné-lès-Rairies

📅 **Dimanche 10 juillet 2016 à 13 h 30**

Rallye vélo ouvert à tous, rendez-vous à la salle des fêtes

📅 **Dimanche 4 septembre 2016**

Randonnée du Louis d'or, contact 06 80 60 39 66
Inscriptions de 8 h à 10 h, parking de Chambiers



Le commerce multi-services (épicerie et restaurant, dépôt de pains, journaux...) tant attendu est ouvert !

En plus de la carte, M. et Mme DEKIMPE vous proposent deux formules :

Menu servi tous les midis (sauf week-end et jours fériés) à 13,50 €

Buffet des entrées à volonté
ou suggestion du jour

suggestions du jour

plateau de fromages

desserts sur plateau au choix

ou coupe glacée du jour

ou fromage blanc au sucre ou coulis de fruits

¼ de vin ou 25 cl de bière compris

Menu servi du vendredi soir au dimanche à 21,90 €

Buffet des entrées à volonté
ou 12 escargots de Bourgogne en persillade
ou planche de charcuterie
ou tarte aux rillettes servie avec sa salade verte

confit de porc au vin d'Anjou

ou poulet fermier rôti

ou suggestion du jour

ou andouillette au Vouvray

plateau de fromages

ou fromage blanc aux fines herbes ou au sucre

salade d'oranges au cointreau

ou tarte aux pommes flambée

ou dessert du jour

Menu enfant (jusqu'à 8 ans) à 8 €

Jambon blanc-frites, 1 glace et un sirop à l'eau

Bulletin municipal
Montigné-lès-Rairies

Jun 2016 n° 9

Lignes Montaines

mairie.montignesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 170 exemplaires.

Le mot du maire

L'été se profile avec, nous l'espérons, un beau soleil. Alors vous pourrez vous installer en terrasse du café, restaurant, épicerie Ô Défi pour siroter une bonne bière bien fraîche ou autres boissons mais toujours avec modération.

Chantal et Christian Dekimpe vous accueilleront tous les jours avec beaucoup d'attentions et de sympathie. Nous leur souhaitons une réussite totale dans ce nouveau challenge.

La fusion des trois communautés de communes les Portes de l'Anjou, le Loir et Loir et Sarthe se précise. Un conseil communautaire de 44 délégués sera mis en place dès le 1er janvier 2017. Le nombre de membres du bureau communautaire n'est pas encore déterminé, pas plus que le siège social et le nombre de commissions. Au niveau des compétences, un consensus semble se dégager.

Le nom "Anjou Loir et Sarthe" fait l'unanimité au sein des trois collectivités. La 10ème réunion du comité de pilotage s'est tenue jeudi 09 juin 2016.

L'installation de l'aire de jeux a pris un certain retard dû aux intempéries. Nous mettons tout en œuvre pour que les enfants puissent en profiter le plus rapidement possible.

Je ne peux pas terminer ce mot sans avoir une pensée solidaire pour toutes les personnes victimes des inondations.

Bien chaleureusement,
Gérard CHASSOULIER

Le marché de Noël



Toute l'équipe du comité d'animation est déjà en « ordre de marche » pour la préparation du prochain marché de Noël qui se déroulera le **samedi 26 novembre** en « nocturne » de 16 h à 21 h. Nous espérons vous y voir nombreux.

Le conseil municipal s'est réuni les 2 mai et le 8 juin 2016. Les procès-verbaux sont consultables en Mairie ou sur le site www.montignesrairies.mairie49.fr, rubrique conseil municipal-comptesrendus.

Informations – Conseils

Les mutuelles communales : qu'est-ce que c'est ?

Depuis quelques années, de plus en plus de mutuelles communales sont mises en place par de petites municipalités. Tous les habitants intéressés peuvent alors s'unir pour obtenir des conditions tarifaires nettement **plus compétitives** auprès d'un assureur.

Les conditions d'adhésion à une mutuelle communale sont très souples. Le seul critère retenu est celui de la **domiciliation des adhérents**, lesquels doivent résider sur le territoire de la commune. Hormis ce détail, l'adhésion est ouverte à tous, sans questionnaire médical ni conditions de ressources.

La condition pour obtenir des tarifs attractifs repose principalement sur le nombre de futurs adhérents (effet de groupe). C'est pourquoi la municipalité commence par sonder les habitants et recenser tous les foyers prêts à tenter l'aventure (l'adhésion à une mutuelle communale n'étant évidemment pas obligatoire). Forte de cette **clientèle potentielle**, elle peut ensuite démarcher différents assureurs santé et mutuelles et sélectionner le professionnel qui saura proposer les meilleures conditions aux futurs adhérents. À noter que ce travail de préparation peut être également confié à une association mandatée par la commune.

Afin d'évaluer le besoin dans la commune, merci aux personnes intéressées de remplir le questionnaire joint et le remettre à la mairie.

**_*_*

La chenille processionnaire, qu'est-ce que c'est ?



La chenille processionnaire est un nuisible dangereux pour les humains et les animaux. Elle possède des milliers de poils urticants qui seront libérés en cas de danger. Ils sont la cause de réactions allergiques plus ou moins graves qui vont de la simple urtication au choc anaphylactique.

Rappel des dangers sanitaires causés par la processionnaire lors de contacts directs ou indirects, ces réactions étant plus ou moins importantes suivant la sensibilité et l'allergie développée par les individus en contact :

- sur la peau :

irritations avec plaques rouges, avec ou sans vésicules accompagnées de sensations de brûlures et de démangeaisons. Ces réactions vont durer de quelques heures à quelques jours, suivant la sensibilité et l'importance de l'exposition. Ces lésions se retrouvent principalement aux endroits où les vêtements frottent : poignets, cou, jambes. Ces urtications peuvent lors de contacts directs ou répétés être particulièrement graves (palpitations, fièvre, œdème de Quincke).

- sur le système respiratoire :

de simples éternuements et irritations pouvant aller jusqu'à la crise d'asthme.

- dans les yeux :

pourtour des yeux et paupières rouges et enflés. La pénétration dans l'œil des poils peut causer de graves dommages pouvant aller jusqu'à la cécité, consulter un praticien de santé.

Dans tous les cas de réaction violente une consultation médicale s'impose !

Chez les animaux domestiques des dommages sanitaires du même ordre que chez les humains apparaissent, auxquels on rajoutera la très redoutée **nécrose de la langue**. Les animaux curieux, souvent les jeunes sujets s'approchent des processions et prennent contact avec leur truffe ou prennent dans la gueule des chenilles. Une ulcération va très vite apparaître, l'animal va baver, les babines et langue vont enfler, devenir rouges, et commencer petit à petit à durcir et virer au blanc, puis au violet noir. **C'est un cas de consultation vétérinaire d'urgence.**

Ne laissez jamais une niche, un box ou des enfants jouer sous des pins atteints lors des périodes critiques. Rincez à grande eau après des processions pour drainer les poils vers le sol.

Il est recommandé de piéger les chenilles processionnaires au moyen d'éco-piège.

La chasse aux œufs de Pâques

Belle réussite pour cette première chasse aux œufs organisée **dimanche 27 mars** par le comité d'animation. Plus de 40 enfants de la commune ont cherché les œufs dissimulés un peu partout. Les enfants étaient ravis (les parents aussi). Chacun est reparti avec son panier garni fabriqué par les membres du comité d'animation.



La randonnée pédestre organisée par l'association « les bons enfants » a eu lieu le jeudi 8 mai



Grâce à une météo agréable, la traditionnelle randonnée en forêt a réuni 63 marcheurs pour un parcours de 8 ou 16 km. 80 personnes ont ensuite partagé un moment de détente et de convivialité autour d'un repas. Merci à tous les participants pour cet agréable moment.

La fête des voisins organisée par le comité d'animation s'est déroulée le samedi 28 mai

Cette animation s'est déroulée dans la bonne humeur malgré une météo capricieuse. Au programme, tournoi amical de pétanque, parties de belote, apéritif et pique-nique dans une ambiance conviviale. La coupe a été remportée par la paire Steven QUESNE/Marie DELOMMEAU.

